



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 06 MAI 2015**

L'an deux mille quinze, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trente avril deux mille quinze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier LE BEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Didier LE BEL, Hubert DUBOST, Christelle HÉLYE, Marie KIRCHNER, Nathalie FAGNENT, Jean LECOSTEY, Céline OLIVIER, Sophie BONNISSENT, Georges DOUAT, Dalila BRISSET, Michael TARDIF, Éric HUREL, Yves SIMON.

Serge LESVENTES a donné procuration à Yves SIMON,

Excusé: NEANT

Dalila BRISSET a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion précédente.

1) VOTE DES SUBVENTIONS

➤ **1-1) SUBVENTIONS 2015**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions portées en annexe 1 pour l'année 2015.

➤ **1-2) DEMANDE DE SUBVENTION DU LYCEE SAUXMARAIS DE TOURLAVILLE**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de subvention reçue des élèves du Lycée Sauxmarais: les élèves, dans le cadre de leur formation vente, ont en projet le financement d'un kart biplace au profit des handicapés en partenariat avec l'Association Sportive de Karting (ASK) circuit de la Hague. Le conseil municipal décide de soutenir cette initiative en leur accordant une subvention de 150€.

2) ETUDE DE DEVIS

➤ **2-1) TRAVAUX DANS LE LOGEMENT DU GROUPE PRIMAIRE**

DEVIS RECHERCHE AMIANTE ET PLOMB : Yves SIMON présente au conseil municipal deux devis, CHEVALIER DIAG et SOCOTEC. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de la société SOCOTEC, moins disant, pour un montant de:

- Amiante: forfait de 390€
- Plomb: forfait de 474€

Prélèvements à 46€ HT l'échantillon pour un nombre d'échantillons estimé entre 20 et 25, contre 50 et 60 échantillons prévus par Chevalier Diag au prix de 50€ HT l'échantillon.

➤ **2-2) ÉCLAIRAGE DE LA FAÇADE DU CLOS MILLET**

Yves SIMON présente au conseil municipal deux devis, SELCA et COFELY INEO, pour la remise en fonction de l'éclairage de la façade du Clos Millet: 4 projecteurs sur les 5 en place seront remplacés, un

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

sera supprimé car il se trouve caché et de ce fait n'a pas d'utilité. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de la SELCA, moins disant, d'un montant de 2073,60€ TTC.

3) QUESTIONS DIVERSES

➤ 3-1) SYNDICAT MIXTE COTENTIN TRAITEMENT

Le SYNDICAT MIXTE COTENTIN TRAITEMENT propose qu'un ambassadeur du tri vienne lors d'une séance de conseil présenter les différentes missions de Cotentin traitement et des Communautés de Communes, les consignes de tri ainsi que les chiffres des tonnages collectés. Le conseil municipal retient cette proposition. M. le Maire est chargé de prendre contact pour fixer une date. Les informations, transmises lors de cette entrevue, seront déclinées via le site de la commune et un flash info afin que la population profite également de cette communication.

➤ 3-2) COMPTES RENDUS DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

3-2-1) COMMISSION CULTURE COMMUNICATION

Marie KIRCHNER rend compte au conseil municipal du travail de sa commission :

FLASH INFO ET BULLETIN MUNICIPAL

Marie remercie la commission pour la confection du flash info des mois de mai et juin. Un bulletin municipal retraçant les différentes manifestations qui se sont déroulées à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Jean François Millet est en cours de préparation. Ce bulletin permettra de promouvoir la Maison Millet et de mettre en valeur la conservation du patrimoine.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Un groupe de travail est mis en place pour la mise à jour du site, actualités et informations générales: Mmes BRISSET, KIRCHNER, Mrs LESVENTES et TARDIF se portent volontaires. David DROCHON, animateur de la commune, sera intégré à ce groupe.

TABLEAU M. LE HUEL

Le tableau de M. LEHUEL sera mis en valeur dans la salle du conseil.

3-2-2) COMMISSION ANIMATION

Christelle HELYE informe le conseil municipal du travail de cette commission :

REPAS COMMUNAL

La commission a retenu un traiteur et organisé le contenu du repas qui sera proposé aux habitants de la commune ainsi qu'aux agents communaux. Une participation financière sera demandée: 10€ par adulte, 5€ par enfant. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

KERMESSE DE L'ALSH

Un appel aux bonnes volontés pour donner un coup de main est lancé aux membres du Conseil municipal par Mme HELYE.

➤ 3-3) MATCH DE FOOTBALL

Eric HUREL informe le conseil municipal de la qualification en quart de final de l'équipe de foot de

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les : LUNDI de 14 heures à 18 heures

: MERCREDI de 9 heures à 12 heures

: JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE : mairie.greville-hague.fr

Gréville. L'ASGréville va jouer ce match le 14/05/2015 à Gréville contre l'équipe de DUCEY qui est la meilleure des 8 clubs de la Manche en compétition. Le conseil adresse ses félicitations à l'AS Gréville et charge Éric HUREL d'acheter deux coupes pour cette occasion.

➤ **3-4) VENTE DE BOIS**

Les agents communaux ont coupé du bois à Landemer. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de le vendre au plus offrant. Le volume sera quantifié et une publicité pour cette vente, au plus offrant, sera affichée en mairie et dans les hameaux de la commune.

➤ **3-5) PROBLEME DE SECURITE A LANDEMER**

Marie KIRCHNER demande s'il serait possible de mettre en place des panneaux pour inciter les vélos et motos à réduire leur vitesse entre le parking de Landemer et le Village de Landemer. M. le Maire fait remarquer que cette voie est déjà exclusivement réservée aux riverains et aux véhicules utilitaires.

➤ **3-6) INVENTAIRE MOBILIER**

Un inventaire du mobilier de la commune, à céder ou à mettre à disposition aux associations, sera établi, notamment les anciens ordinateurs et bureaux du secrétariat.

➤ **3-7) BOULANGERIE DE LA COMMUNE**

M. le Maire informe le conseil de la demande de Mme et M. DEFAY, locataires de la Boulangerie: le bail se termine en fin d'année, ils souhaiteraient acheter ce commerce. Cette demande est soumise à l'avis du conseil municipal. Dans un premier temps, le conseil municipal se réserve le droit d'une réflexion. M. le Maire propose de faire évaluer ce bien par le service des Domaines et par un notaire. La question sera revue lors d'une prochaine séance de conseil afin de répondre au plus tôt aux demandeurs.

➤ **3-8) COMMUNE NOUVELLE**

M. le Maire rend compte au conseil de la réunion qui s'est tenue à la CCH pour la commune nouvelle, et explique succinctement l'objectif à atteindre. La commune nouvelle, qui regroupe plusieurs communes, se substitue à une communauté de communes. Ce qui permet de se regrouper plus aisément avec une autre intercommunalité ayant des compétences équivalentes.

Cette commune nouvelle permet d'augmenter les capacités budgétaires et simplifie la gestion.

Le conseil municipal sera sollicité ultérieurement pour se prononcer sur ce sujet et bénéficiera d'éléments complémentaires pour l'aider dans sa réflexion.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 11/06/2015 à 20 heures

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 30/04/2015

Date d'affichage : 21/05/2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19/03/2015

et publication du 21/05/2015

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr